INTERVAT… La déclaration périodique à la TVA : Mode d'emploi

Dans bMi-Compta:

La version 12 de bMi-Compta vous permet, à partir de l'écran de consultation de la déclaration périodique, de sélectionner l'option 'INTERVAT'.

A ce stade, la déclaration est prête à être envoyée. Connectez-vous à Internet, ensuite :

1. Cliquez sur : '*Lancer INTERVAT*'
2. Le programme lance automatiquement l'accès au site de l'administration et présente l'écran d'authentification.

lecteur.

4. Cliquez sur le bouton 'LOGIN'.
5. Sélectionnez le *Certificat d'authentification*. La **carte d'identité électronique** introduite dans le lecteur de carte permet cette identification. Attention, il faut savoir que toute personne identifiée par carte d'identité électronique pourra déposer une déclaration ou un listing TVA.
6. Introduisez le code PIN de votre carte d'identité à puce

Dans l'écran de déclaration du site de la TVA:

1. Sélectionnez (en haut) le type de déclaration;
2. Sur la droite de l'écran sélectionnez 'déclaration par fichier XML — nouveau'. Ensuite cliquez sur '*parcourir*' pour insérer le fichier à envoyer:
   - *il se trouve Dans le répertoire C:\INTERVAT*
   - Le fichier s'appelle **TVA_xxx_M9_AAAA.xml**

   où xxx est le code de la société, M(ois) ou T(rimestre) et AAAA l'année.
3. Cliquez sur '*suivant*' et complétez les zones d'informations.
4. Cliquez sur '*envoyer*'.
5. Une dernière sélection de la signature clôture le transfert.
6. En fin d'envoi, si tout c'est bien passé, un accusé de réception vous est proposé. Il est possible de l'imprimer pour le conserver avec le double de votre déclaration.

Il reste à éviter certains écueils:

- ♦ Se plier aux demandes de l'administration (période, nom du fichier, du déposant, N.TVA…)
- ♦ Respecter l'enchaînement des écrans, sans brûler les étapes et…
- ♦ Rester patient, car le temps de réponse du site dépendra bien évidemment de la quantité d'utilisateurs connectés.

Un dernier conseil: Archivez chacune des déclarations envoyées, même si le programme du ministère tient en mémoire les différents fichiers envoyés. Deux précautions valent mieux qu'une.

La procédure est identique pour le listing trimestriel 'Intracom'. Seul le nom du fichier envoyé est différent . Ce fichier se trouve dans le même répertoire, et se nomme **INTRA_xxx_TAAAA.xml** ou T est le numéro du trimestre et AAAA l'année concernée et xxx le code de la société en bMi-Compta.

En ce qui concerne le listing annuel Client : Seul le nom du fichier envoyé est différent . Ce fichier se trouve dans le même répertoire, et se nomme **LISTCLI_xxx_AAAA.xml** ou AAAA l'année concernée et xxx le code de la société en bMi-Compta.